

L'ÉNERGIE

LE SOMMET DE VENISE—LES ENGAGEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION ACCRUE DU CHARBON—LES PLUIES ACIDES

M. Doug Frith (Sudbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au cours de la conférence au sommet qui a eu lieu cette fin de semaine à Venise, les pays participants se sont engagés à accroître leur production houillère et à utiliser le charbon comme ressource énergétique afin de réduire leur consommation de pétrole.

Les pays participants se sont-ils aussi engagés à veiller à ce que l'utilisation accrue du charbon n'aggrave pas le problème des pluies acides?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, tous les chefs d'État présents à Venise ont effectivement reconnu la nécessité d'accroître très significativement la production houillère au cours de la prochaine décennie si nous voulons répondre aux besoins du monde industrialisé.

● (1500)

Le premier ministre et les délégués canadiens ont fortement insisté sur la nécessité de respecter la qualité de l'environnement et de prendre tous les moyens nécessaires pour le protéger. On y a fait une mention spéciale dans le communiqué final de la conférence.

Je suis également heureux de signaler que mon collègue le ministre de l'Environnement a eu, au cours des dernières semaines, de longues consultations avec son homologue américain au sujet de la fameuse question des pluies acides. Si le député veut en savoir plus long, je suis certain que le ministre sera disposé à informer la Chambre des progrès accomplis à cet égard.

* * *

LES FAILLITES

MARITIME AGENCIES LTD., VANCOUVER—LES DETTES DU GOUVERNEMENT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Il s'agit d'une question et d'une motion aux termes de l'article 43 du Règlement présentée la semaine dernière par mon collègue le député de Capilano.

Suite à ses entretiens avec ses collègues, le ministre peut-il nous renseigner sur la faillite de la Maritime Agencies Limited de Vancouver, qui n'a pas pu se faire rembourser par le gouvernement les frais d'expédition de blé canadien au Bangladesh.

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, pour l'instant je ne peux fournir d'autres renseignements relativement à Maritime Agencies Ltd. Je serais heureux d'en discuter avec le député.

J'ai communiqué avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre de la Justice pour trouver une solution à

Questions au Feuilleton

ce problème fort délicat. Tout comme le député, je sais qu'il s'agit essentiellement d'expédier des aliments au Bangladesh qui en a bien besoin. J'espère enfin que le problème sera réglé sous peu.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET LA DÉFENSE NATIONALE

LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS DE L'ACTE FINAL D'HELSINKI—RENOI AU COMITÉ PERMANENT

L'ordre du jour appelle: Avis de motion du gouvernement.

20 juin 1980—Le président du Conseil privé:

Que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit habilité à étudier la mise en œuvre des dispositions des trois corbeilles de l'Acte final d'Helsinki par le Canada et les autres États parties, à étudier la participation du Canada à la réunion de contrôle tenue à Madrid lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et à faire à la Chambre rapport à ces sujets; et

Que le comité soit à cette fin habilité à retenir les services de conseillers pour l'aider dans son travail; et aussi à engager le personnel professionnel et de soutien nécessaire et qu'il soit également habilité à publier des avis invitant le public à faire connaître ses opinions sur les sujets susmentionnés.

Mme le Président: L'avis de motion est reporté aux ordres émanant du gouvernement et son examen est décrété à plus tard aujourd'hui ou à la prochaine séance de la Chambre conformément aux dispositions du paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 54, 85, 98, 691, 769, 792, 829, 835, 838, 899, 948, 950, 951, 956, 989, 1018 et 1056.

Je demande, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LA SANTÉ—LE COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE L'ONTARIO—LE RAPPORT PROVISOIRE SUR LES VITAMINES

Question n° 54—**M. Cossitt:**

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il pris connaissance du rapport provisoire publié le jeudi, 6 novembre 1979 par le Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario sur la consommation de vitamines et, le cas échéant, a) quelles sont les conclusions du ministère sur la valeur ou l'utilité de chaque vitamine pour le corps humain, b) de manière plus précise, le ministère a-t-il des preuves à l'appui de la théorie voulant que (i) la vitamine C soit efficace contre le rhume (ii) la vitamine E soit utile dans le traitement des maladies cardiaques (iii) diverses vitamines du groupe B puissent servir au traitement de certains types de maladies mentales, etc?